

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence de Cédric GOUTH, Maire

Membres présents : Cédric GOUTH, Jean-Marc ROSIER, Carole ASTIE, Marie-Bernadette CHARBONNIER, Alain MERTZ, Hatice KAYA-KARAGOZ, Alain PIERRET, Abdelmajid MAOUCHE, Gérard BALDISSERA, Clarisse MEYER, Chantal SCHUSTER, Patrick MOUSSLER, Isabella DE SIMONE, Patrick PIERRET, Michèle PROUST, Christine FITTANTE, Férit BURHAN, Fatiha ADDA, René LEUCART, Michel MARLIOT, Laurence BURG, Béatrice LAMBINET, Brigitte ZERRES

Procurations : Erfane CHOUIKHA à Cédric GOUTH, Nathalie JACOB à Carole ASTIE, François GROSDIDIER à Férit BURHAN, Albert KOEPEL à Béatrice LAMBINET, Jean-Louis PERRIN à Alain MERTZ, Amanda ADAM à Chantal SCHUSTER, Adil TYANE à Abdelmajid MAOUCHE

Membres absents excusés : Erfane CHOUIKHA, Nathalie JACOB, François GROSDIDIER, Albert KOEPEL, Jean-Louis PERRIN, Amanda ADAM, Adil TYANE

Membres absents : Chloé MARTINEZ, Jacques CLEMENT, Louis BENZAID

Point n°12 – Politique de la Ville – Signature de la déclaration d'engagement dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU)

Convocation expédiée et affichée le : 27 septembre 2019			
En exercice	Présents	Procurations	Suffrages exprimés : 30
33	23	7	pour : 30 contre : 0 Abstention(s) : 0 non votant(s) : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu le Contrat de Ville 2015 – 2020 signé le 3 juillet 2015 qui fixe, dans son pilier 2 "cadre de vie et renouvellement urbain", le cadre de référence pour la passation des conventions de renouvellement urbain,

Vu les avis de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) suite aux Comités d'Engagement du 18 décembre 2018 et 26 juin 2019,

Considérant que les projets urbains ont été présentés à l'ANRU et qu'une enveloppe par quartier a été définie,

Considérant le protocole de préfiguration signé le 13 mars 2017,

Considérant que cette déclaration d'engagement sera signée en amont de la Convention de Renouvellement Urbain,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette déclaration d'engagement et tous les documents s'y afférents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215707514-20191008-DCM12-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2019
Publication : 08/10/2019

Pour extrait certifié conforme,
WOIPPY, le 4 octobre 2019

Le Maire,



Cédric GOUTH